



Directeur/Directrice des athlètes – description de poste

Généralités

En tant que membre du conseil d'administration de Crosse Canada (CC), le directeur/la directrice des athlètes se charge de toutes les tâches et responsabilités essentielles qui relèvent de n'importe quel autre poste d'administrateur. En plus, ce poste comprend des responsabilités particulières.

Devoirs :

Le directeur/la directrice des athlètes doit exercer diverses fonctions relatives au conseil d'administration, incluant:

- Devoir de diligence – le directeur/la directrice des athlètes agira de manière raisonnable, prudente et de bonne foi, en vue de veiller aux meilleurs intérêts de CC et de ses membres, participants, effectifs et bénévoles.
- Devoir de loyauté – le directeur/la directrice des athlètes veillera à protéger la confidentialité, à donner la priorité aux intérêts de CC, et à ne pas utiliser le poste de directeur des athlètes pour faire avancer ses intérêts personnels ou privés.
- Devoir d'obéissance – le directeur/la directrice des athlètes obéira à toutes les politiques officielles régissant CC, et se comportera conformément aux règles et règlements qui s'appliquent.

Responsabilités :

Le directeur/la directrice des athlètes est chargé(e) des responsabilités suivantes :

- Régir les activités de CC au nom des membres
- Assister à et participer activement aux réunions du conseil d'administration
- Exercer en temps opportun les fonctions qui lui sont confiées par le conseil d'administration
- Le directeur/la directrice des athlètes est responsable d'aider CC à promouvoir, contrôler et vérifier les politiques de haute performance de CC en ce qui a trait à tous les aspects du programme de l'équipe nationale, et notamment les athlètes de l'équipe nationale
- Énoncer et défendre les perspectives et les intérêts des athlètes de l'équipe de haute performance, conjointement avec le directeur de la haute performance et des relations internationales
- Tenir les athlètes au courant des politiques et programmes qui ont une incidence sur les athlètes, incluant les changements apportés auxdits politiques et programmes;
- Maintenir un contact permanent et direct avec les athlètes de l'équipe nationale tout au long de la période où ils sont membres de l'équipe nationale.
- Assister à n'importe quelle réunion relative au programme de l'équipe nationale, le cas échéant
- Encadrer le développement de la base des anciens membres, en vue de soutenir les programmes de l'équipe nationale.
- Assurer une liaison efficace entre les athlètes de l'équipe nationale et le conseil d'administration de CC
- Assister au Forum AthlètesCAN
- Faire passer des sondages aux joueurs de l'équipe nationale à la suite des différents événements de Championnat du monde
- Conjointement avec le personnel du bureau de CC, faire en sorte que les joueurs soient avisés de tout changement apporté au programme antidopage canadien et aux politiques de l'AMA



LACROSSE CANADA
CROSSE CANADA

INFO@LACROSSE.CA
LACROSSE.CA
18 RUE LOUISA STREET, SUITE 310
OTTAWA, ON K1R 6Y6

- Faire en sorte que les joueurs soient informés à propos de la procédure d'appel, incluant les procédures de CC, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) et le tribunal arbitral du sport (TAS)
- Faire en sorte que les joueurs soient informés des différents programmes externes de financement, de bourse et de subvention
- S'assurer que les joueurs sont avisés des débouchés au sein de CC au terme de leur carrière de joueur (postes au sein du conseil d'administration, postes d'entraîneur)